

Témoignage de Michel Charbonnier

Je suis particulièrement heureux et fier du soutien sans équivoque que Michel Charbonnier nous a apporté à Raymond Porcheron et à moi-même. Par la cohérence de ses actions et de ses idées, par son intégrité et son autorité morale, il représente le meilleur de la tradition syndicale de la CFDT-Bull telle que je l'ai connue à mon arrivée dans l'entreprise.

Étions-nous fidèles à cet esprit ? Pour en débattre j'avais proposé la constitution d'un jury d'honneur dans lequel Michel Charbonnier avait naturellement vocation à figurer. Mais ce qui restait de la CFDT Bull n'a pas répondu à cette suggestion. Le témoignage écrit de Michel devant le Tribunal de Versailles est donc particulièrement important pour moi.

J'ai été salarié de Bull du 1er août 1972 au 31 août 1993 dans l'établissement parisien situé 94 avenue Gambetta dans le vingtième arrondissement. J'y ai exercé la fonction d'ingénieur de développement logiciel au sein de différentes équipes qui développaient le logiciel de la gamme d'ordinateurs DPS7.

Militant à la CFDT à partir de 1973, j'ai également exercé divers mandats de représentant élu du personnel (délégué du personnel) ou du syndicat CFDT des travailleurs de la métallurgie parisienne (délégué syndical, représentant syndical au Comité d'établissement).

Elu secrétaire du comité d'établissement de Bull Gambetta en 1986, j'ai exercé cette responsabilité pendant trois mandats, de 1986 à 1993. Sur la base du programme présenté aux salariés de l'établissement dans le cadre de la campagne électorale précédant chaque élection du Comité d'établissement et devant des évolutions ultérieures de la législation en la matière, j'ai piloté la mise en œuvre d'actions de solidarité extérieures auxquelles le Comité d'établissement de Gambetta a consacré d'abord 1 % de son budget (1986-1987) puis 3 % (1988-1993) dans le cadre de coopérations avec des associa-

tions reconnues dans le domaine de la solidarité avec les plus démunis (notamment ATD-Quart Monde). Nous avons ainsi été nominés en 1987 aux trophées de la solidarité dans le cadre de la manifestation « Forum CE », organisée sur le plan national par la CFDT. Ces actions donnaient lieu à des compte-rendus et réunions d'information des salariés de l'établissement, conjointement avec les associations dont nous financions des programmes précis.

Elu secrétaire du Comité central d'entreprise de Bull en 1988 et ayant occupé cette responsabilité particulièrement lourde en période de réductions d'effectifs successives dans l'entreprise, puis désigné comme Délégué syndical central CFDT de Bull par la Fédération générale des mines et de la métallurgie CFDT, j'ai eu l'occasion de rencontrer dans ce cadre les élus des autres établissements de Bull et notamment Raymond Porcheron qui était depuis bien années toujours disponible avec sa générosité, son enthousiasme, sa révolte devant les injustices ou l'incohérence de certaines décisions et Michel Lebailly, arrivé avec une nouvelle génération de militants sérieux, consciencieux et qui vivaient avec le début des difficultés économiques et les problèmes d'emplois une période plus difficile de l'histoire de l'entreprise. Je les ai toujours trouvés disponibles dans les combats menés au niveau de l'intercentres CFDT de Bull, notamment pour la sauvegarde des activités et de l'emploi et pour le reclassement ou la reconversion des salariés victimes de licenciements économiques, et j'ai apprécié leur générosité, leur dévouement et leur désintéressement : chez Bull, militer à la CFDT signifiait renoncer aux promotions, aux évolutions de carrière. Avec et comme d'autres élus CFDT de Bull (du Comité d'établissement d'Echirolles dans l'Isère par exemple), je les ai encouragés sur les initiatives de développement de solidarité dans le cadre de leurs responsabilités au sein du CE. Je n'ai en effet jamais douté de leur probité et des valeurs de solidarité qui les ont conduits, eux aussi, à développer de telles actions, par ailleurs connues des salariés, de la direction de Bull qui assumait la présidence des comités d'établissement et des autres élus de ces CE.

J'ai quitté Bull fin août 1993 lors de la fermeture de l'éta-

blissement de Gambetta, refusant le transfert géographique de mon poste, pour prendre la responsabilité de Secrétaire Fédéral en charge de la formation professionnelle et des classifications qui m'a été alors proposée par la fédération CFDT des mines et de la métallurgie.

La fermeture des établissements Bull de l'Est parisien, Gambetta puis Avron -Val de Fontenay, a créé une période difficile pour les CE, confrontés à des réductions d'effectifs, donc de moyens, puis des fermetures, des transferts de propriété entre CE qui n'ont certainement pas facilité une gestion sereine pour des élus, par ailleurs occupés sur les problèmes d'emploi, de reclassement, de reconversion des salariés, d'autant plus que fermetures et licenciements se sont aussi traduits par le départ de bon nombre de militants syndicaux expérimentés.

J'ai cependant été très surpris d'apprendre, quelque temps après mon départ, les procédures engagées à propos des actions de solidarité et de soutien à l'emploi menées par un C.E. dans la prolongation de ce que nous avons engagé au cours des années quatre-vingt. J'ai d'autant moins compris ces poursuites et l'acharnement mis par une organisation syndicale, concurrente mais aussi parfois partenaire de la CFDT qui l'a par exemple aidée à obtenir une représentation au niveau européen, que ces actions étaient menées avec des organisations ayant pignon sur rue et la garantie de la « fondation France active » avec laquelle travaillait la CFDT au plan national et que je n'ai jamais douté, connaissant son intégrité, que Michel Lebailly ne rembourse jusqu'au dernier centime, le prêt qui lui avait été accordé pour créer une activité et une entreprise, retrouver un emploi après son licenciement économique et créer d'autres emplois, ce qui était et est toujours promu dans le cadre des plans de suppression d'effectifs que connaît l'industrie française.

En conclusion, j'apporte mon soutien le plus complet à Michel Lebailly et Raymond Porcheron car je garde toute confiance en leur probité et je leur garde donc toute mon estime et mon amitié.